

PROJET DE DISPENSE ET ENCADREMENT PEDAGOGIQUE ALTERNATIF, AVIS DE LA FAPEO

La FAPEO devait se prononcer ce jeudi 4 juin sur l'avant-projet proposé suite à l'arrêt de la Cour Constitutionnelle du 12 mars reconnaissant le droit aux parents, en respect de leur for intérieur, de refuser de divulguer leur conviction et de pouvoir être dispensés de choisir un cours de religion/morale.

Nous approuvons les intentions envisagées pour assurer un encadrement pédagogique à tous les enfants qui en seraient dispensés, d'autant plus que le sondage (malgré toutes les réserves émises autour de ses modalités techniques et de son application dans les écoles) révèle un très grand nombre d'élèves concernés. Nous apprécions favorablement la volonté de fournir une solution acceptable pour tous les acteurs : élèves, parents, enseignants et directions. Nous remettons toutefois un avis réservé quant aux mesures actuellement proposées. La FAPEO est en attente de diverses assurances:

- concernant la rentrée des classes, l'assurance d'un formulaire sans ambiguïté relatif à la déclaration de dispense sans motivation - autrement dit la non-obligation d'assistance aux cours de religion ou de morale - ou de choix d'un cours philosophique respectant l'arrêt de la Cour constitutionnel du 12 mars 2015.
- concernant l'encadrement pédagogique alternatif (EPA) proposé :
 - o une assurance sur la neutralité de l'encadrement (pour lequel l'avis du Conseil d'Etat est attendu) ;
 - o puisqu'il s'agit d'une modalité pratique de dispense de fréquentation d'un cours, il n'y a aucune raison d'y voir une obligation d'évaluation certificative;
 - o une mention claire de sa mesure transitoire prévue pour l'année académique 2015-2016 ;
 - o étant transitoire, il n'y a aucune raison non plus de modifier tout projet d'établissement.

Soucieuse de sa diversité, de ses pluralismes, la FAPEO, mais encore le CEDEP (Centre d'Etude et de Défense de l'Ecole Publique) et aussi le monde politique ont déjà maintes fois exprimé la volonté d'aller de l'avant. Dans une société du XXIème siècle, aux multiples

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Avenue du Onze Novembre, 57
1040 Bruxelles
Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70
E-mail : secretariat@fapeo.be

cultures et cultes, un cours commun obligatoire de 2 périodes hebdomadaires devrait assurer une éducation philosophique, éthique et citoyenne, apprendre le vivre-ensemble. Voilà qui est notre espoir et qui devrait être l'objet d'une vraie construction via un groupe de travail réunissant des représentants des partenaires adhérents à ce projet au sein de l'enseignement officiel.

La FAPEO reste vigilante, donne son avis, suggère, propose, répond, et espère voir émerger une méthode de travail plus efficace et anticipative permettant aux acteurs concernés et consultés une participation inscrite dans un réel élan pour un enseignement d'excellence.

Joëlle Lacroix
Secrétaire générale

Luc Pirson
Président

CONTACT PRESSE

Luc Pirson – Président : 0494/573.042

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Avenue du Onze Novembre, 57
1040 Bruxelles
Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70
E-mail : secretariat@fapeo.be